

COMMUNIQUE DE PRESSE

Fort de France, le 28/04/2021

COVID-19 : LA VACCINATION OUVERTE A TOUS

La préfecture et L'Agence régionale de santé de la Martinique annoncent que toute personne majeure peut désormais se faire vacciner.

L'accélération de la vaccination en Martinique

Actuellement, près de 35 000 personnes ont reçu une première injection de vaccin contre la covid-19 en Martinique. Ces résultats encourageants sont encore insuffisants.

La vaccination d'un maximum de personnes est le moyen le plus efficace pour faire reculer la covid-19 et envisager un retour à des conditions de vie, de voyage, d'accès au cinéma, aux restaurants, d'organisation de rencontres familiales les plus proches d'avant l'épidémie.

Ainsi, afin de faciliter l'accès à la vaccination, celle-ci sera désormais ouverte à l'ensemble des personnes majeures résidant en Martinique.

Pour rappel, les centres de vaccination suivants accueilleront toutes les personnes de plus de 18 ans : CHU, Marin, Trinité, Carbet, Hall des Sports du Lamentin, Aéroport et Fort-de-France.

Retrouvez les contacts et horaires des centres de vaccination sur le site de l'ARS Martinique : www.martinique.ars.sante.fr